



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE MARCHÉ DE SERVICE

VILLE DE CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

Place du Général de Gaulle – BP 20- 21806 Chevigny-Saint-Sauveur Cedex

Tél : 03 80 48 15 22 (administratif) ou 03 80 48 15 31 (technique)

assistante@chevigny-saint-sauveur.fr ou direction.culture@chevigny-saint-sauveur.fr

Autorité compétente du pouvoir adjudicateur : Monsieur ROTGER Michel

Objet du marché : Spectacle pyrotechnique du 13 juillet 2018

Description du marché : Marché à procédure adaptée ouvert (art 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016)

Lieu d'intervention : Plaine de la Saussaie – Chevigny-Saint-Sauveur

Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées en sus de l'offre de base.

Modalités de financement : Budget de fonctionnement de la ville

Conditions d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés suivants :

-Prix de la prestation : 60%,

-Valeur technique : 40%

Date limite des offres de remise des offres : 7 mars 2018 à 16 heures

Délai de validité des offres : 90 jours

Modalités de consultation :

Dossier téléchargeable sur la plateforme : <https://www.achatpublic.com> - Référence 2018F01

Dossier de consultation pouvant être retiré par courrier ou par mail assistante@chevigny-saint-sauveur.fr, sur simple demande écrite.

Modalités de remise des plis :

- Transmission par voie postale en recommandé avec avis de réception postal ou remise en mains propres (l'enveloppe porte la mention : Nom de l'opération, Nom de l'entreprise, « Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis »)

Service des Marchés Publics

Hôtel de Ville – Place du Général de Gaulle

Bureau n°5

21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

ou par l'intermédiaire de la plateforme <https://www.achatpublic.com> – Référence 2018F01

Présentation des offres : Voir l'article 5 de la consultation

Procédure de recours : Tribunal administratif de Dijon – 22 rue d'Assas – BP 61616 -21016 Dijon cedex

Tél. 03 80 73 91 00, Fax 03 80 73 39 89 – adresse mail : greffe.ta-dijon@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis : 7 février 2018

Le Maire



Michel ROTGER – 21